



L'Assemblée à l'écoute d'un monde en mouvement

L'action internationale de l'Assemblée prend de multiples formes : débats dans l'hémicycle pour interroger le Gouvernement sur l'actualité internationale et sur les grandes orientations de notre diplomatie, promotion de la francophonie, réflexions sur notre outil de défense ou bien missions d'information sur des sujets d'actualité, comme le statut des journalistes et correspondants de guerre.



Les députés aux côtés du Liban et du Darfour

Dès le déclenchement des hostilités à la frontière israélo-libanaise, les députés se sont faits les relais auprès du Gouvernement de la vive émotion soulevée par ce conflit dans l'opinion française. À la demande expresse de l'Assemblée et de ses commissions compétentes, deux débats dans l'hémicycle ont été spécialement consacrés à la situation diplomatique et militaire au Moyen-Orient les 21 juin et 7 septembre 2006. Le second a permis en particulier à chacun des représentants des groupes politiques (Bernard Accoyer, Jean-Marc Ayrault, François Bayrou, Marie-George Buffet) et

aux présidents des commissions des affaires étrangères (Edouard Balladur) et de la défense (Guy Teissier) d'interroger le Premier ministre en session extraordinaire sur les orientations de notre diplomatie dans cette région et les conditions d'engagement de nos soldats au sein de la « FINUL renforcée ».

Si un consensus s'est dégagé parmi les intervenants pour approuver l'engagement militaire français au Liban Sud et, au-delà, saluer le rôle moteur joué par notre diplomatie dans l'arrêt des hostilités, plusieurs voix se sont élevées pour que notre pays mobilise davantage ses partenaires européens à ses côtés dans cette mission de maintien de la paix. En marge de la question libanaise, **plusieurs orateurs ont**

par ailleurs saisi l'opportunité de ce débat pour rappeler au Gouvernement l'urgence d'une action d'assistance aux populations martyres du Darfour.

Enfin, le Président de l'Assemblée a consacré une large part de son agenda international aux questions moyen-orientales, recevant successivement au Palais Bourbon le Roi Abdallah II de Jordanie, le Président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas, le Premier ministre d'Israël Ehud Olmert, ainsi que le Président irakien Jalal Talabani.



2006, année

de la francophonie

Fidèle à la cause de la francophonie, l'Assemblée a cette année multiplié les actions en faveur de la défense de notre langue dans la sphère internationale. La Commission des affaires étrangères et la Commission des affaires culturelles ont d'abord, au cours d'une audition conjointe, entendu Alain de Pouzillac, Président de la chaîne France 24, afin d'informer les députés sur les orientations stratégiques de ce nouveau vecteur de diffusion du français. C'est également à l'Assemblée nationale qu'a été lancée, le 6 décembre dernier, cette nouvelle chaîne. Les deux commissions ont ensuite organisé un colloque sur le thème « recherche et langue française », qui a permis de débattre des enjeux du brevet européen et de

l'accès de nos chercheurs aux publications internationales. Souhaitant au terme de ces travaux apporter sa contribution propre, la Commission des affaires étrangères a décidé le 15 mars 2006 la création d'une **mission d'information, présidée par François Rochebloine, chargée d'établir un bilan de la situation du français sur les cinq continents** et de proposer des mesures visant à renforcer son rayonnement. Enfin, en cette « année Senghor », l'Assemblée a célébré le centenaire de la naissance du père fondateur de la francophonie - à la fois poète d'exception, député de la République française et premier Président de la République du Sénégal - en organisant un colloque exceptionnel le 26 juin 2006.



Défense

Gérer l'après-professionnalisation des armées

Dans la suite logique du chantier désormais achevé de la professionnalisation des armées, l'Assemblée s'est attachée à vérifier que celle-ci avait été menée sans dommage social pour les personnels militaires, et que leur retour à la vie civile faisait l'objet de mesures adaptées. Un rapport présenté par Michel Dasseux et Hugues Martin a constaté **le bon fonctionnement global des procédures de reconversion des militaires**, et ce malgré l'ampleur

des problèmes à gérer : carrières courtes, voire très courtes, et forte diversité des personnels à reclasser. L'étude a notamment permis de mettre en lumière les conséquences positives de la LOLF qui, en imputant désormais directement sur le budget de chacune des armées le coût de l'indemnisation chômage des anciens militaires, incite les chefs d'état-major à redoubler d'efforts pour reclasser leurs anciens soldats.



Garantir la sécurité

des correspondants de guerre pour la liberté d'informer



Depuis 1990, neuf reporters français ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions tandis que douze autres étaient victimes de prises d'otages. Dans le seul conflit irakien, 76 journalistes et assistants de presse de toutes nationalités ont trouvé la mort depuis mars 2003. Des solutions existent pourtant pour limiter ce phénomène qui, en plus du drame humain, constitue une atteinte grave à la liberté d'informer et à la démocratie. Le rapport de Pierre Lellouche et François Loncle

adopté le 8 mars 2006 par la Commission des affaires étrangères ouvre sur ce sujet plusieurs pistes d'action. Il s'agit en premier lieu de réactualiser le droit international, notamment la III^e Convention de Genève, qui s'avère désormais inadaptée aux réalités des conflits modernes. Toujours à l'échelle internationale, **l'élargissement des possibilités de saisine de la Cour pénale internationale et l'adoption d'une convention spécifique dans le cadre de l'UNESCO** seraient, selon

le rapport, les premiers jalons du statut protecteur que les journalistes et reporters de guerre appellent de leurs vœux. Enfin, le rapport estime qu'une action nationale immédiate est possible sous la forme d'une plus grande mobilisation des postes diplomatiques et consulaires français au service de la liberté d'informer.